



LE 21 JUIN 2021

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉGIE INCENDIE MEMPHRÉMAGOG EST

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE ET PRÉSENCE

Assemblée régulière du conseil de la Régie incendie Memphrémagog Est, tenue au 2100, route 143, Hatley (Québec), le lundi 21 juin 2021, à 20 h présidée par M. Martin Primeau, maire du Canton de Hatley, à laquelle assistent les délégués suivants ;

M. Mathieu Laliberté, M. Gilles Viens, M Johnny Pizar, M. Philippe Dutil, M. Richard Violette, M. Jacques Demers, M. Patrick Proulx et les déléguées Mme Francine Caron Markwell et Mme Marcella Davis Gerrish.

Le directeur M. Christian Dumas est présent.

Le secrétaire-trésorier, M. André Martel, les conseillers Gilles Viens et Mathieu Laliberté sont absent.

Le président ayant constaté le quorum, il ouvre l'assemblée devant aucun citoyen.

1.1 Nomination d'un secrétaire d'assemblée

CONSIDÉRANT l'absence du secrétaire-trésorier pour des raisons personnelles ;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de procéder à la nomination d'un secrétaire d'assemblée ;

Résolution
2021-025

Il est proposé par le délégué Jacques Demers et résolu de procéder à la nomination de M. Christian Dumas comme secrétaire d'assemblée.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution
2021-0

Il est proposé par le délégué Richard Violette et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

Le point divers reste ouvert.

ORDRE DU JOUR

De l'assemblée régulière du 21 juin 2021

1. **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE ET PRÉSENCE**
 - 1.1 Nomination d'un secrétaire d'assemblée
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
3. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**
 - 3.1 Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 19 avril 2021
4. **ADMINISTRATION**
 - 4.1 Adoption du Programme de prévention en matière de santé et sécurité au travail
 - 4.2 Mise-à-jour du classement d'assurance des municipalités membres
5. **RESSOURCES HUMAINES**
 - 5.1 Rapport du directeur ;

- Statistiques d'intervention
 - Informations à venir
 - 5.2 Demande de congé sans solde M. Jason Hartley
 - 5.3 Démarche pour le choix d'un lieutenant à la caserne 2
 - 5.4 Fin d'emploi du lieutenant Philippe Bernier
 - 5.5 Confirmation de la nomination du lieutenant Adam Phaneuf – caserne 3
- 6. TRÉSORERIE**
- 6.1 Dépôt de la liste des paiements émis
 - 6.2 Dépôt de l'état des résultats au 31 mai 2021
- 7. ENTENTES DE SERVICES ET D'ENTRAIDE**
- 7.1 Protocole d'entente avec la municipalité de Compton.
 - 7.2 Protocole d'entente avec le Canton de Potton
- 8. AFFAIRES COURANTES**
- 8.1 Ajout
- 9. DIVERS**
- 9.1 Ajout
- 10. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 11. FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE**

Adopté à l'unanimité.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

3.1 Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 19 avril 2021

**Résolution
2021-0**

Il est proposé par la déléguée Francine Caron Markwell et résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée régulière du conseil de la Régie incendie Memphrémagog Est du 19 avril 2021 tel que déposé.

Adopté à l'unanimité.

4. ADMINISTRATION

4.1 Adoption du Programme de prévention en matière de santé et sécurité au travail

Considérant la mise en place d'un comité en santé et sécurité au travail ;

Considérant que la Régie a adhéré à mutuelle de prévention FQM PRÉVENTION ;

Considérant que le directeur a déposé aux membres du conseil une copie du Programme de prévention en santé et sécurité au travail

**Résolution
2021-0**

Il est proposé par le délégué Philippe Dutil, et résolu d'adopter le Programme de prévention en santé et sécurité au travail tel que déposé par le directeur, M. Christian Dumas.

Adopté à l'unanimité.

4.2 Mise-à-jour du classement d'assurance des municipalités membres

ATTENDU QUE la Régie intermunicipale de prévention et protection incendie Memphrémagog Est souhaite travailler en collaboration avec les municipalités membres afin d'améliorer le classement de chaque municipalité auprès du Service d'inspection des assureurs incendie (SIAI) ;

ATTENDU QUE l'amélioration du classement d'une municipalité a un effet bénéfique sur les primes d'assurance de ses citoyens ;

**Résolution
2021-0**

Il est proposé par le délégué Johnny Pizar et résolu d'autoriser le directeur à contacter chaque organisation municipale afin d'obtenir les documents et les informations nécessaires pour la mise-à-jour des dossiers auprès du SIAI.

Adopté à l'unanimité.

5. RESSOURCES HUMAINES

5.1 Rapport du directeur

- Statistiques d'intervention : Le directeur présente une série de statistiques d'intervention sur le territoire de la Régie.
- Le directeur fait part de ses principales activités, notamment ...

5.2 Demande de congé sans solde M. Jason Hartley

Considérant que le lieutenant Jason Hartley a fait une demande de congé sans solde pour une durée indéterminée ;

**Résolution
2021-0**

Il est proposé par le délégué Johnny Pizar et résolu de d'accepter la demande du lieutenant Jason Hartley de prendre un congé sans solde pour une période indéterminée mais ne pouvant dépasser 12 mois à compter du 5 mai 2021.

Adopté à l'unanimité.

5.3 Démarche pour le choix d'un lieutenant à la caserne 2

Considérant que le lieutenant Jason Hartley est en congé sans solde pour une période indéterminée ;

Considérant qu'il est important de procéder à la nomination d'un lieutenant afin de s'assurer d'une présence lors des interventions, des vérifications hebdomadaires et des pratiques ;

**Résolution
2021-0**

Il est proposé par la déléguée Francine Caron Markwel et résolu d'autoriser le directeur de procéder aux démarches afin de nommer un lieutenant par intérim à la caserne 2. Le candidat choisi devra avoir réussi les examens et l'entrevu d'embauche. La rémunération du lieutenant sera celle prévu pour les autres lieutenants et il sera en poste jusqu'au retour du lieutenant Hartley.

Adopté à l'unanimité.

5.4 Fin d'emploi du lieutenant Philippe Bernier

Considérant que le lieutenant Philippe Bernier a remis sa démission ;

**Résolution
2021-0**

Il est proposé par le délégué Patrick Proulx et résolu d'accepter la démission du lieutenant Philippe Bernier et de lui faire parvenir une lettre de remerciement pour ses nombreuses années de services.

Adopté à l'unanimité.

5.5 Confirmation de la nomination du lieutenant Adam Phaneuf – caserne 3

Considérant que le lieutenant Philippe Bernier a remis sa démission ;

Considérant que le lieutenant par intérim Adam Phaneuf est en poste depuis plusieurs mois et qu'il remplit ses fonctions à la satisfaction du directeur ;

**Résolution
2021-0**

Il est proposé par le délégué Philippe Dutil et résolu d'accepter la nomination permanente du lieutenant Adam Phaneuf à la caserne 3.

Adopté à l'unanimité.

6. TRÉSORERIE

6.1 Dépôt de la liste des paiements émis

Le secrétaire-trésorier dépose la liste des chèques, du numéro 1115 à 1163 émis pour la période du 20 avril 2021 au 21 juin 2021.

**Résolution
2021-0**

Il est proposé par le délégué Richard Violette, et résolu d'approuver le paiement des factures pour un montant de 71 063.69 \$;

Adopté à l'unanimité.

6.2 Dépôt de l'état des résultats au 31 mai 2021

Le secrétaire-trésorier dépose l'état des résultats au 31 mai 2021.

7. ENTENTES DE SERVICES ET D'ENTRAIDE

7.1 Protocole d'entente avec la municipalité de Compton

CONSIDÉRANT QUE la Régie incendie Massawippi et la municipalité de Compton ont depuis plusieurs années une entente d'entraide ;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu pour la Régie incendie Memphrémagog Est de procéder au renouvellement de l'entente d'entraide avec la municipalité de Compton ;

CONSIDÉRANT QUE le directeur a déposé à la satisfaction des membres du conseil une copie du protocole d'entente à être entériner par les parties ;

**Résolution
2021-0**

Il est proposé par le délégué Johnny Pizar, et résolu d'autoriser le directeur, M. Christian Dumas et le président, Martin Primeau à signer le protocole d'entente avec la municipalité de Compton.

Adopté à l'unanimité.

7.2 Protocole d'entente avec le Canton de Potton

CONSIDÉRANT QUE la municipalité du Canton de Potton a une partie du Lac Memphrémagog voisine du territoire couvert par le service de sauvetage nautique de la Régie Memphrémagog Est;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité du Canton de Potton est en démarche pour mettre en place son propre service de sauvetage nautique ;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu pour la Régie incendie Memphrémagog Est d'établir un protocole d'entente avec la municipalité du Canton de Potton concernant le service de sauvetage nautique ;

CONSIDÉRANT QUE le directeur a déposé à la satisfaction des membres du conseil une copie du protocole d'entente à être entériner par les parties ;

**Résolution
2021-0**

Il est proposé par la déléguée Marcella Davis Gerrish, et résolu d'autoriser le directeur, M. Christian Dumas et le président, Martin Primeau à signer le protocole d'entente avec la municipalité du Canton de Potton.

Adopté à l'unanimité.

8. AFFAIRES COURANTES

8.1. Ajout

9. DIVERS

9.1 Aucun

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée par le délégué Philippe Dutil , il est 20h10 .

Martin Primeau
Président

Christian Dumas
Secrétaire-trésorier de l'assemblée